



*N. B. : Ayant appris que tout récemment que notre mémoire terminée pourrait être photocopiée, je le fais plus que très rapidement et qu'avec de courtes consultations avec nos partenaires... **Un gros merci à Me Denise Lamontagne, ce fut, pour nous, un autre exemple de belle collaboration vers un but commun, la démocratie de fait !***

Un Anti-Mémoire,

Est ici présenté à la Commission de l'(In)Égalité !

Nous vous expliquons le pourquoi dans les deux premières pages.

Mesdames de la Commission parlementaire pour l'égalité (?) bonjour à vous seulement ; puisque vous avez refusé d'inviter quelques hommes que se soit sur VOTRE commission.

Les dés sont lancés et pipés d'avance vous nous avez si bien démontré tristement...

D'ailleurs quoique l'idée en elle-même ne pas bête, c'est son application toute monolithique, qui laisse plutôt à désirer. Nous les hommes y sommes exclus et de sa mise en œuvre et de son fonctionnement décisionnel. Nous y voyons là tout le contrôle au féminin. Ajoutons à cela les déclarations de Mme Couchesne, et plus particulièrement celle qui désire nous dire que nous faisons fausse route, et quelle place laisse-t-elle vraiment à l'échange constructive et pacificatrice ?

Nous croyons qu'au lieu de discuter avec nous, vous voulez nous dire quoi faire ! Nous constatons également que nos demandes sont tout aussi légitimes que les vôtres et que plus, elles ne sont pas nécessairement en opposition aux vôtres. Pourquoi insister pour omettre cela ? Pourquoi mettre ainsi en

Un anti-Mémoire

opposition ce qui est, en fait, très complémentaire et bénéfique aux deux seuls genres existant sur notre planète ?

C'est tout aussi démocratique que de faire une table de concertation contre le racisme qui atteint les communautés culturelles et ne pas les inviter à y participer. Serait-il logique au Québec de faire une commission de l'égalité avec les peuples autochtones, par exemple, et d'exclure ceux-ci de la commission ? Non, inacceptable au Québec ! Alors comment se fait-il que ça passe contre les hommes alors ? Je crains qu'il nous faille notre crise d'octobre ou notre crise de Kanesatake, à nous aussi, pour se faire entendre...malheureusement.

Qui va prétendre faire une fête d'enfants sans même les inviter ? Je vous laisse le soin de répondre, en toute logique SVP !

Nous observons également que le problème est mal posé. Il nous faudrait, en vérité, un Conseil de la Condition Humaine, pour être sur de ne pas favoriser une tangente à la souffrance plutôt qu'une autre... Puisque toutes les violences sont inacceptables d'après nous ! Or ces groupes de femmes ne sont sensibles qu'aux violences qui atteignent les femmes, les enfants (?) et les gens âgés... Mais jamais celles qui atteignent les hommes, (souvent père de vos propres enfants d'ailleurs) qui par ricochet infailliblement atteint leurs/vos propres enfants... Et dites, vous connaissez la gentille invitation de Mme Courchesne à l'endroit des hommes non féministes extrémistes ? Alors pour l'objectivité humaine on peut repasser, merci et à la prochaine Messieurs. Elles ont le droit de faire souffrir leurs propres enfants.

Quelle démocratie que vous défendez là ? La votre ?

La différence loin de nous amoindrir, nous fait grandir. Éric Fromm dans *L'Art d'Aimer*

Malheureusement on se doit d'admettre que votre approche est tout aussi faussée que l'approche strictement patriarcale, si elle a déjà existé d'ailleurs... La preuve, les JASP de Mtl 2003, jamais eu autant de jeunes femmes en besoin psychologique, de femmes seules et malheureuses. Le taux d'enfants dit «monoparental» n'a jamais été aussi élevé non plus...Et tous les problèmes qui viennent avec...dont 80% des décrocheurs scolaire, pour ne nommer que celui-ci. À qui ceci rend donc-t-il service ? Le taux de suicides au masculin en hausse constante et pour bien vous faire comprendre les conséquences de vos gestes le taux de dénatalité est lui aussi en hausse vertigineuse... Et ce n'est qu'un début par surcroît !!! En effet de plus en plus de jeunes hommes, issus de pères exclus de leur famille, se font opérer aussi jeune que 18 à 20 que pour être sur de ne pas se faire exclure de leur propre famille à nouveau comme papa le fût jadis... Les hommes étant de moins en moins enclin à former une famille ça attristera que plus de femmes dans les années à venir...Vous croyez encore être sur la bonne route du monolithique qui atteint tous et toutes dans notre société ?

Certaines d'entre vous suggèrent même que les hommes ne souffrent pas dans notre société ! Re : SVP consultez les statistiques sur le suicide au masculin. Qu'est-ce qui pousse quelqu'un/e au suicide si ce n'est la souffrance ?

Et si...

Demain les femmes seront au travail et les hommes eux, sous éduqués, resteront à la maison pour prendre soin des enfants ? Là, à leur tour ils demanderont un divorce, vous êtes sûres que les règles régissant les pensions alimentaires pour enfants sont vraiment bien fondées ? Car demain vous serez les grandes pourvoyeuses soumises à vos propres règles, faudrait pas se mettre à pleurer à l'injustice alors... Ça aurait l'air plutôt louche vous voyez !

Maltraiter ses propres enfants ainsi n'est surtout pas un signe d'amour maternelle nous croyons...Juste à voir le résultat ! La preuve de la non-suprématie féminine est que ces hommes ont justement été conçus et

Un anti-Mémoire

éduquer par des femmes... Vous avez dû vous tromper quelque part... Le résultat parle de lui-même d'après vos propres dires... On reconnaît un arbre à ses fruits, non ?

Nous préférons travailler avec des femmes « égales » ainsi les dossiers humains avancent plus vite et ce pour toutes et tous... Ce qui semble réciproque puisque plusieurs d'entre elles collaborent avec nous dans notre travail concret...

Repenser notre société dans l'intérêt supérieur de TOUTES et TOUS, possible encore ? Nous le croyons et l'espérons sincèrement même !!! Mais on ne peut pas se leurrer là, pour en arriver à de tels résultats, il nous faut écouter toutes et tous avec son cœur... Nous faisons donc un appel à la mobilisation humaine pour sa pérennité et son mieux-être... humain.

Nous partagerons la responsabilité de la décrépitude sociale avec le gouvernement également ! Quelle mère de famille aimante, donnerait un bonbon à sa plus vieille sans en donner à sa plus jeune ? Quel père de famille aimant donnerait un bonbon à sa fille sans en donner à son fils ? C'est ce que vous appelez l'équité mesdames de la Commission ? Oup là... Pas nous !

Égalité ? Combien d'entre vous se sont levées suite à la déclaration de Mme Pierrette Bouchard : « Le taux d'échecs scolaires des gars est un acquis pour les féministes » ? Toutes celles qui n'ont pas réagi sont aussi coupable qu'elle... Vous nous laissez tomber dans nos écoles dites publiques et après vous vous réjouissez des difficultés que vous avez causées !!! Trouvez l'Égalité, trouvez l'erreur ou le complot je devrais plutôt écrire...

Dans ce contexte nous comprenons très bien que vous ne désirez pas vraiment discuter mais bien nous organiser... encore...

Ceci n'est qu'un bref aperçu des motivations qui nous poussent à nommer notre travail comme étant un **Anti-Mémoire**. Vous devez connaître les autres !

Puisque les mémoires ne sont pas vraiment les bienvenus s'ils contredisent, un tant soit, un certain point de vu monocratique.

Or comme nous sommes des humanistes... il y aura friction des points de vu...

Qu'il en soit... nous déposons tout de même, bonne lecture à vous mesdames... Et je me sens mal en dedans car je sais que ça vous dérange d'entendre des hommes, des pères et quand dehors de cette Commission vous refusez toujours des échanges réciproques avec les hommes non féministes-extrémistes.

Désolé cette fois vous aurez à nous lire jusqu'au bout et puisque le document est public...

Et comme l'ouverture n'est pas béante c'est le moindre qu'on puisse en dire, nous vous présenterons pour débiter ce qu'on a fait ici dans la zone 01 pour y parvenir à cette égalité pour les plus pauvres, les moins supportés de par nos services dits sociaux.

Mais avant un petit coup d'œil sur le contexte social...

Est-ce qu'il y a des préjugés contre hommes partout ou juste à votre commission ?

Le taux de fausses accusations et d'arrestations nous porte à croire que c'est généralisé. Le taux de décrochage scolaire ainsi que la sous éducation au masculin également. Le taux de garde exclusive au féminin nous le démontre clairement surtout suite aux nombreuses études qui dévoilent les conséquences nocives de la dite monoparentalité ! Mais une toute petite recherche courte et expéditive nous enseigne le point de vu de certaines femmes à notre égard :

« J'ai de la difficulté à imaginer l'homme idéal. En tant que je suis concernée, l'homme est le résultat d'un gène endommagé. Les hommes prétendent être normaux, mais tout ce qu'ils font, assis là, avec des sourires

Un anti-Mémoire

insignifiants dans leur face, c'est de produire du sperme. C'est ce qu'ils font tout le temps. Et ils n'arrêtent jamais. »
Germaine Greer

« Plus j'ai de renommée et de pouvoir, plus j'ai de possibilités d'humilier les hommes. »

Sharon Stone

« Tous les hommes sont des violeurs, et rien d'autre. »

Marilyn French

« La relation hétérosexuelle est l'expression la plus pure, la plus formalisée du mépris pour le corps de la femme. »
Andrea Dworkin

« Les féministes critiquent depuis longtemps le mariage parce que c'est un lieu d'oppression, de dangers et d'esclavage pour les femmes. »
Barbara Findlen

« La majorité des femmes/mères mettent de côté ce qu'elles sont d'unique et d'humain lorsqu'elles se marient et élèvent des enfants. »
Phyllis Chester

La principale menace à l'égalité s'avère... les enfants. Parce qu'ils rendent les femmes pauvres.

Elizabeth Fox-Genovese

Et quelques autres préjugés contres les hommes :

L'homme est un violeur en puissance

L'homme est un être violent

L'homme, abuseur d'enfants

L'homme irresponsable

L'homme, un incompetent au lit

L'homme insensible

L'homme n'exprime pas ses émotions

Les hommes ne s'engagent pas

Père manquant, fils manqué

L'homme veut tout dominer

Les hommes ne communiquent pas

Les hommes sont tous des maudits cochons

Les hommes sont tous infidèles

Ils sont tous des irresponsables, incapables de se prendre en main ! (ndr : Ceci est souvent déclaré justement de par ces femmes au pouvoir qui ne désirent pas que nous soyons subventionnés !!!)

Les hommes n'ont pas d'émotion

Les hommes ne souffrent pas

Les hommes sont trop ignares pour même changer une couche ! (ndr : C'est la meilleure celle-là ! Nous avons construit des maisons, inventer le moteur à explosion, envoyer des humains sur la lune, exploit technologique tout de même assez remarquable, combattus nombres de maladies et infections mortelles, inventer des microscopes capables de voir ce qui semblait même insondable, etc...mais pas capable de changer une simple couche que nous avons pourtant inventer par surcroît)

Les hommes sont même pas capables de porter les bébés !!! (Et encore moins de les allaiter dois-je rajouter ?)

Un anti-Mémoire

Bon assez c'est assez et trop c'est trop !

Comme vous pouvez le constater les hommes vont très mal sur cette planète ! Peut-être vont-ils mieux sur mars, allez donc voir... Puis il faudrait surtout pas oublier que le monde de l'éducation et le MSSS nous a laissé tomber. Voici une petite image qui nous montre bien à quoi servent nos taxes dites publiques en éducation, et j'aimerais ajouter une parole de Mme Pierrette Bouchard qui suite au Rapport Rondeau a déclaré : « Et maintenant ils veulent attaquer les métiers traditionnellement féminins. » Bizarre je croyais que depuis l'avènement de Chapeau les filles il y avait une ouverte universelle pour toutes ET tous à l'épanouissement humain sans limite. Mais je m'étais encore trompé, les avancements sont pour les filles seulement puisque payé à même nos taxes dites publiques. Et je ne prône aucunement l'arrêt de support pour nos femmes, au contraire, je prône seulement l'universalité de cette mesure que TOUS puissent en bénéficier, puisque ça a fonctionné pour les filles alors on doit être assez intelligent pour suivre le model pour aider les gars aussi... Mais constatez par vous-même les résultats et ce malgré de nombreuses plaintes adressées au Cegep de Rimouski, re : son directeur, son comité contre le sexisme (qui atteint les filles uniquement il va sans dire) et le département concerné Mme Rondeau, sa directrice, qui a bel et bien lu le Rapport du même nom à ses propres dires.) Voici un extrait d'un site web :

Voici une affiche pour le recrutement d'étudiant s pour le département de Technique de Travail Social au Cegep de Rimouski



Trouvez-vous cela sexiste ?

☐ oui **OUI**
 ☐ non **NON**
 ☐ nsp **NE SAIT PAS**

Un anti-Mémoire**Soumettre**

Bon maintenant nous avons vu que les hommes sont discriminés et décriés un peu partout dans notre société. Dur dur d'être un gars et pas facile non plus. Donc travailler vers l'égalité entre les sexes n'est pas chose facile. Quoique je sois très ouvert aux demandes des femmes, et certaines d'entre elles sont très légitimes, je déplore qu'à leur tour elles ne soient pas ouvertes aux nôtres. Ainsi le principe à travail égal salaire égal me semble très équitable. Mais pour tous... J'ai une pléiade de preuves qui nous démontrent que justement celles qui revendiquent par rapport à cela sont justement les mêmes qui nous bloquent du financement communautaire. Facile de nous couper l'herbe sous le pied que pour mieux nous minimiser. Puisque vous pensez différemment de nous on vous exclut ! Toujours les mêmes qui ont misent sur pied la table de concertation contre l'EXCLUSION sociale qu'elles pratiquent à notre égard, curieusement. Constatez-vous qu'avec le même genre de pensée rétrograde historiquement vous n'auriez jamais été subventionnées ? De quoi réfléchir sur l'ouverture des hommes par rapport aux demandes féminines... Et vis versa...

Travailler hommes et femmes pour acquérir une certaine équité humaine est fort louable et envisageable, mais pas ici à la Commission anti-hommes-non-féministes ! D'ailleurs ici dans la zone 01 nous avons appris à travailler sans se soucier de ce genre de pensées... Comme le Clsc, votre porte-parole anti-hommes/pères dans les services dits sociaux n'aident pas les hommes non-violents et bien nous avons fait avancer les choses sans leur aide et ça fonctionne ! D'abord nous travaillons non pas pour les hommes mais bel et bien pour les enfants, dans le but ultime de construire une société plus équilibrée, développable à long terme et humaniste.

Ça a pris trois ans d'efforts pour arriver à avoir une cuisine communautaire pour les papas aussi ! Mais seulement que quatre jours pour en ouvrir une à Mont-Joli aussi ! Tenez notre travail fait des petits et en nourri d'avantage... Puisque les besoins des enfants le requiert. Vous trouvez cela normal ? Pourtant, personne jamais, ne m'a prouvé, ne serait ce qu'une simple preuve, de l'existence d'une étude nous démontrant que les besoins nutritionnels des enfants changeraient dépendant du sexe du parent gardien ! Faut mais vraiment être tordue pour quémander aux noms des enfants pauvres dans le besoin et de ne redistribuer que dans les familles ayant une femme comme chef, je croyais en donnant jadis aider les enfants dans le besoin non uniquement que chez les mères ! Si cela a pris si longtemps c'est quelques-unes unes étaient contre le projet... Pourtant c'est un succès ! Pire, fin à cette maudite ségrégation, il nous arrive même pour mieux répondre aux besoins de faire des cuisines mixtes !!! Et elles sont très plaisantes même. **Voir le lien sur cette cuisine...** En voici une courte et partielle C.C. !
<http://www.rimouskiweb.com/moisson/page11.html>

Les cuisines collectives sont autonomes. Elles permettent aux participantes et aux participants de partager réellement les avoirs monétaires, de rechercher des produits alimentaires à rabais, de choisir leur menu, d'acheter et de confectionner des mets. Moisson Rimouski-Neigette fourni aux cuisines les locaux, certaines denrées et les appareils nécessaires et vise tout particulièrement à développer l'autonomie des participants.

Un anti-Mémoire

Notre principal objectif n'est pas de centraliser dans nos locaux tous les groupes qui aimeraient tenter cette expérience mais de

promouvoir et de soutenir ce type de projet au sein de notre communauté.

Comme Moisson Rimouski-Neigette soutient près de 27 organismes différents, un choix nous est offert : donner pour donner ou donner pour créer. Aussi, nous avons jugé important de soutenir directement 5 différents groupes de cuisines collectives : c.c.Trois Pistoles c.c. Maison des Femmes, c.c. Haut-Pays, c.c. Vieux Clocher (Nouvelle) et c.c. Matane. Ce qui représente variablement 25 à 35 groupes.

Nos cuisines collectives internes se sont partagé 52991 portions entre 71 personnes, (dont 43 enfants, personnes seules, monoparentales et traditionnelles) ce qui donne
746 portions par personne.

Avec le temps les réalités familiales changent. Pour une première année nous avons formé un groupe monoparental d'hommes. La vision de l'alimentation est différente par l'expérience de leur vie et de leur origine familiale bien souvent de la mère au foyer. Un encadrement plus grand est nécessaire pour leur apprendre la base dans la cuisine. La motivation et la satisfaction de ce qu'ils réussissent à accomplir personnellement sont enrichissantes pour eux et pour la personne qui les encadrent. Les mets doivent être équilibrés en tenant compte tout de même de dessert et de grandes quantités pour certains mets. Briser l'isolement et avoir des discussions variées confèrent un certain défi aux participants. L'expérience est un succès complet.

Il est à noter que tous les groupes de cuisines collectives font de la récupération pour augmenter les quantités. Ce qui se traduit par un coût moins élevé en achat de denrées lors de leur cuisine respective.

Faire du positif, du bien, mieux en concret, oui c'est possible en collaborant avec celles qui désirent réellement collaborer...

Ceci est très décevant d'après une Mme t.s ou t.t.s du Clsc de l'Estuaire, car elle croyais que ça ne fonctionnerait pas d'après ces propres dires. Preuve qu'elles ne connaissent que leur réalité. Très monolithique comme point de vu, si elle écoutait avec son cœur peut-être qu'elle pourrait voir la vérité... De toutes façons c'est franchement déplorable que de penser que tous les hommes sont des...et que pour cette raison leurs ENFANTS eux ne méritent pas d'être aidés, même si certaines d'entre eux sont des filles !!! Franchement et déplorablement lamentable comme façon de penser. Pathétique...

Un anti-Mémoire

Peut-être que ce qui déçoit ces femmes le plus c'est de constater que malgré toute leur ardeur haineuse anti-homme, elles n'ont pu nous arrêter de nous prendre en main... Et nos enfants dans le besoin aussi... Enfants qu'elles avaient laissé tomber pourtant...

Si ça c'est penser en terme humain d'équité pour tous mon nom est Wayne Grestky !!!

Et c'est payé à même nos taxes dites publiques, dans l'intérêt de tous !!! Mais ici, encore, tous sous-entend toutes exclusivement !!!

Et plus même, puisque les papas souvent pauvres suite à la perte de la famille, de la maison et même de son contenu sans parler de ses dettes occasionnés par ce triste fait, nous avons mit sur pied un comptoir d'entraide appelé « Le Comptoir entre-nous ». Linge, articles de bébés et plus pour ces enfants chez papa et beaucoup de dons reçus venaient de femmes... Voyez la majorité sont très aimantes quand nous parlons des jeunes enfants et surtout sans préjugés puisque ce sont les besoins des enfants. Nous remercions encore, par la présente, la contribution féminine aux mieux êtres de ces même enfants en besoin et ce indépendamment du sexe du parent gardien à une datte donnée. Ces deux services rejoignent des enfants et en garde exclusive au masculin mais majoritairement en garde conjointe ! Certains enfants profitent des cuisines communautaires chez papa comme chez maman, puisque les deux parents sont en besoin... Voici un court extrait paru dans le Progrès Écho, cahier régional le 28 nov. 2004.

PIERRE MICHAUD

Pour le directeur de «Papa pour toujours, les enfants d'abord», Jean-Marc Bessette, cette nouvelle est très significative: «C'est une vitrine internationale pour la solidarité masculine. Les progrès sont énormes, ces dernières années. Cette nouvelle arrive à point nommé car les audiences du nouveau Conseil pour l'égalité débutent en décembre. Nous y déposerons un mémoire. Le déséquilibre entre organismes d'hommes et organismes de femmes persiste. Je n'ai aucun soutien financier pour préparer les 1 575 pages nécessaires qui me coûteront des centaines de dollars alors que le Conseil du statut de la femme a d'énormes moyens.» «Papa pour toujours» fournit de l'accompagnement aux pères séparés mais aussi des services comme le prêt et le don d'accessoires pour enfants (inf.721-8725). Quelque 200 hommes ont eu recours à ses services depuis un an.

Ces deux services existent et fonctionnent grâce à la collaboration de femmes... Nous travaillons ensemble car elles sont ouvertes d'esprit contrairement à votre Commission monolithique... Accepter de voir des êtres humains, surtout des enfants, en besoin, en souffrance nous fait juste profondément réagir, voilà tout ! Mieux, les enfants souffrent du divorce tumultueux de leurs parents, de SAP, etc bien nos références les amènent vers une spécialiste de la région ! Des plaintes contre le Clsc des femmes ? Une dame très humaine du Centre d'Accompagnement aux Plaintes régional fait de l'excellent travail avec les gars aussi. Etc... Même lors de nos réunions les femmes votent sur les questions portant sur la famille puisque celle-ci est impossible sans les deux seuls sexes existant sur notre planète ! À toutes ces dames, si le besoin se ferait sentir, nous ferions un mémoire...ensemble ! Mais pas à votre Commission qui ne doit que me détester d'avantage puisque j'ai prouvé que les hommes comme les femmes peuvent –et le font- travailler ensemble pour faire de cette planète une place où il fait mieux vivre... En passant elles pensent aussi qu'à

Un anti-Mémoire

travail égal salaire égal ; donc elles déplorent le manque de ressources pour notre organisme qui défend des gens dans le besoin comme les vôtres le prétendent mais en y excluant également les deux sexes contrairement à vous... Nous détenons même une étude effectuée par l'UQAR sur la nécessité des services que nous déployons dans la zone 01 ! Et oui les hommes aussi ont des besoins... puisqu'ils sont aussi des parents en plus !

Nous travaillons donc pour l'intérêt supérieur des enfants dans le sens de leurs multiples besoins à eux uniquement en premier. Ce qui nous force à regarder de plus près la place donnée aux hommes dans la famille pour mieux répondre, encore une fois, aux multiples besoins des enfants de la façon la plus adéquate possible. De là à les supporter dans leurs demandes de créer une Condition Masculine aussi, le pas est simple à comprendre quoique pas tout à fait exacte nous croyons, Condition Humaine est notre diagnostic.

Donc enfants et leurs besoins, papas et la condition judico-social, l'image de l'homme/père dans notre société, répondre aux besoins des pères, aussi, que pour mieux répondre aux besoins des enfants... Bref, faire de cette région qu'elle serait la plus belle pour élever ses enfants. Et cela, ne se fait pas à l'encontre des femmes au contraire mais avec leur implication humaine... Et les enfants iront bien mieux ainsi, ne vous en déplaisent... La complémentarité naturelle vaincra... Le vieil adage ne dit-il pas : Chassez le naturel et il reviendra au galop ? Nous nous adaptons donc aux nouvelles réalités en nous y adaptant de façon tout aussi complémentaire que nouvelle...

Et pourquoi faire fit de vous dans tout ce processus ? Pour les hommes il n'y a pas de famille sans femme !!! Voici une autre raison très compréhensive : Ce que vous prêchez-vous ne le prêchez que pour vous-même. En voici des preuves :

Journal
L'Autonhommie 05-2000
Jean-Marc Bessette

La violence faite aux hommes

Par : Jean-Marc Bessette

N.D.L.R. Nous publions ci-dessous une lettre ouverte adressée à l'Aféas (Association féminine d'éducation populaire et d'action sociale) à la suite de la dénonciation par cette dernière de la violence faite aux femmes, dans le journal : Le Rimouskois.

(J'ajoute lettre qui n'a jamais eu de réponse de leur part, ignorer quelqu'un étant une des formes de la violence d'après vos propres études, deux poids deux mesures...encore !)

Dois-je comprendre que votre position, selon laquelle vous êtes contre toutes les violences faites aux femmes, aux personnes âgées et aux jeunes, laisse de côté la violence dont les hommes et certains pères sont victimes ? Celle-là est-elle plus acceptable ? En tout cas beaucoup moins critiquée ! Car d'après moi, toutes les violences, sous quelques formes que se soit, sont inacceptables.

Pour avoir eu, moi-même, un pénible et très déchirant conflit en Cour Supérieure (C.S.) pour la garde partagée de mon fils adoré. Sa mère quant à elle, cherchait à m'éliminer et de durant des années, je vous confirme qu'en tant qu'homme j'ai été très violenté ! Et c'est très souffrant dans mon for intérieur. Pour commencer, j'ai été, entre autres, accusé d'être un danger pour l'intégrité physique et mentale de mon enfant, à tort. Mon ex-conjointe a même déclaré en C.S. que j'étais trop pauvre pour recevoir mon enfant. Quoi ? Les lois ne me permettent-elles pas, à moi aussi, d'avoir de l'aide sociale, ma part des allocations familiales ainsi qu'une pension alimentaire pour notre enfant ? Est-ce du sexisme ? Une seule et unique femme séparée s'est-elle déjà fait accuser de la sorte en C.S. ?

Un anti-Mémoire

Tout ce marasme, ce « borborygme », ces accusations mensongères...durant si longtemps. Très inutilement.

Évidemment qu'elle m'ont blessé dans ma personne, brisant mon cœur, me laissant presque entièrement démolé. J'étais diminué dans mon intégrité parentale, dénié dans ma paternité, dénigré dans mon être tout entier, Minimisant pas le fait même mon Amour paternel. Et ce faisant, mon cœur a été très décimé, peinant ma personne jusque dans mes moindres pensées, m'atteignant dans l'âme jusqu'au tréfonds des plus intimes. Pourquoi faire fi de la sorte, de l'essence même de cette belle « paternité » ? J'ai été décrié, insulté, angoissé. À maintes reprises, seul, j'ai pleuré, pour moi, pour mon fils, en grave danger de perdre ce que nous avons de si beau, de plus précieux ; le « lien » ; la relation qui nous unit depuis bien avant sa naissance...Oui, parfois si déchiré, le visage détrempé, je n'ai trouvé le sommeil que très difficilement...

Et j'en ai encore les yeux rouges, mouillés. Mais j'ai aussi un jugement, car jamais je n'ai cessé de focaliser sur l'essentiel...Et il précise très bien que « Toutes les craintes de Mme ne reposent sur aucun fait en particulier » ! Ce procès en lui-même était toute une insulte, qui n'aurait même jamais dû avoir lieu. Quel beau respect de la fragilité d'un enfant en si bas âge, de sa dignité...victime incontournable de ce qui devait justement protéger son mieux-être. Car aujourd'hui, en effet, j'en ai une garde conjointe officielle et reconnue...Et l'enfant, notre enfant, s'en porte très bien merci.

À l'égard des enfants, seulement leurs meilleurs intérêts devraient dicter notre ligne de conduite à nous les parents, les adultes. Au nom de quoi, de quoi, les intervenants de première ligne poussent-ils donc tant ces mères à agir ainsi ? Puisque mon « ex » s'est fait dire par l'un de vous, d'après sa déclaration en C.S. sous serment en bonne et due forme : « Juste a demander la garde exclusive...les juges la donnent toujours aux femmes... »

Et c'est archi-faux ! Comme si le statut de parent n'était qu'un adage strictement réservé à la gent féminine...Définitivement votre rôle, le plus grand dans de telles et si déplorables circonstances devrait être de défendre le meilleur intérêt de l'enfant. Non aux stéréotypes sexistes, non à la vengeance, non à la violence, car celle-ci atteint le cœur innocent de nos enfants, telle une empreinte...De grâce, SVP, aider ces parents à focaliser sur le mieux-être des enfants, c'est à dire à défendre leurs droits les plus élémentaires et plus particulièrement celui d'avoir ses deux parents. Et c'est en leur nom que je vous écris à vous les intervenants et intervenantes de premières lignes. Ce faisant, c'est aussi de la prévention qui vous sauvera, peut-être d'autres interventions dans 5, 10 ou 15 ans...j'espère.

Quant à vous, L'Aféas, ne prétendiez vous pas, dans votre texte, être contre toutes les violences faites aux jeunes ? Or, il serait illusoire de croire que ce conflit si long, si pénible, n'a pas atteint mon enfant de façon directe ou indirecte durant ces années...Je crois qu'il est impossible aujourd'hui, dans notre société de vouloir défendre les enfants contre la violence et de passer outre à cette même violence qui cible les hommes, mais qui pourtant atteint indifféremment ces même jeunes, par ricochet, infailliblement. Et tous, nous avons de très grandes responsabilités à cet égard...Ne sont-ils pas notre avenir ?

Et finalement ; je vous demanderai, tout concerné, qui que vous soyez par respect, n'encouragez jamais à tort, une personne à commettre, ce que j'espère sera reconnu un jour, comme étant un crime contre l'humanité ; car il s'agit bien d'un génocide émotif, de priver ainsi un jeune de son autre parent...

Et puisqu'il y a une chance, très petite, j'en conviens, mais tout aussi réel, que ce jeune, disons un garçon qui a perdu à tort, son autre parent, soit un jour aux études avec l'une de vos propres filles...

NON...Assurément... Je ne veux prendre aucun risque, car garçon ou fille, ils auront tous un jour à apprendre à composer avec « l'autre sexe » * Assurément...

*Car l'expression « sexe opposé » est toujours erronée, ici, comme toujours, puisqu'il s'agit en fait du sexe complémentaire...

Jean-Marc Bessette

Un anti-Mémoire

N.B. : Le Clsc de l'Estuaire a aussi eu une copie de cette lettre qu'ils ont laissée sans réponse également.

En date du jeudi 9 décembre 2004, il m'a été confirmé qu'il y aurait aussi une cuisine pour papas à Mont-Joli, tenez notre travail fait des petits et en nourri d'avantage...

Et plus ! Voici un court extrait du Musée des horreurs du site de L'ANCQ ! Ce papa c'est moi, les yeux encore rougis plus de 7 ans après, que de relire...

<http://pages.webnet.qc.ca/~ancq/>

Je tiens à m'excuser de l'exclusion des photos et animations qui sont sur le site, SVP visitez-le !

Musée des Horreurs

Nous avons choisi de présenter cette page avec un peu d'humour car nous croyons que le système pose des gestes qui sont des fois, franchement ridicules...

Cette section a été élaborée afin de rapporter les aberrations d'un système qui privilégie davantage

l'aspect monétaire

relativement à l'aspect humain

En effet, ce système croit rendre "justice" en assurant à une partie (habituellement la partie féminine) une "certaine" survie économique (nous verrons plus loin qu'il s'agit d'un euphémisme)

Or les statistiques démontrent que la majorité des ordonnances alimentaires sont payées par des **HOMMES**.

La balance pencherait-elle plus d'un côté que de l'autre? Les chiffres fournis par le ministère du Revenu du Québec indiquent un pourcentage aussi haut que 96% des ordonnances qui sont payées par des personnes de sexe masculin. De plus, le système actuel accorde la majorité des gardes exclusives (au-delà de 80%) à la femme car, dit-on, **l'enfant revient à la mère!** Par contre, il y aura toujours omission de mentionner que l'obtention de tous les avantages pécuniaires est conditionnelle au fait que la personne obtienne la garde exclusive! Que penser de ceci? La garde des enfants ne serait-elle pas utilisée plus pour obtenir une simple source de gains

Un anti-Mémoire

supplémentaires plutôt que pour leur donner l'amour dont ils ont besoin? Y aurait-il aussi une dimension punitive cachée?

Il était nécessaire de donner de l'espace aux personnes qui nous ont fait confiance en nous relatant leur histoire. Le musée des horreurs dénonce des faits qui nous ont été rapportés. A ceux et celles qui sont concernés "péjorativement" par ce genre de situations d'en tirer les conclusions! Que ceux et celles qui les subissent communiquent avec nous. Il y a encore de bonnes personnes chez nos élus. Nous avons confiance qu'ils comprendront. Nous croyons qu'un virage de 180 degrés est nécessaire dans le domaine du droit de la famille!

Les cas "croustillants" énumérés proviennent de témoignages écrits ou verbaux et peuvent se regrouper en thèmes spécifiques qui ont une corrélation directe avec les situations de séparation ou de divorce:

1. L'aliénation parentale.
2. Les difficultés concernant les droits d'accès.
3. La violence.
4. Les fausses allégations et fausse représentations.
5. Le refus ou la négligence de se trouver un emploi.
6. Le harcèlement, les menaces, l'ingérence et le refus de collaborer.
7. Le maintien inégal et immoral du niveau de vie d'une partie au détriment de celui de l'autre partie (et de sa famille recomposée).
8. La prise en compte des avoirs et des revenus de la nouvelle conjointe dans la fixation de la pension alimentaire à l'ex-épouse.
9. Les difficultés et les injustices causées par le modèle québécois de fixation des pensions alimentaires pour enfants.
10. Le partage du patrimoine, ses aspects de désuétude et de redistribution quelques fois immoraux.
11. Les difficultés avec les procureurs.
12. Les difficultés avec les magistrats.
13. Les difficultés avec les gouvernements.
14. La médiation.
15. Les procédures (toujours trop coûteuses).
16. Les stupidités accordées quelques fois par les magistrats.

Nous prévenons de nouveau la lectrice et le lecteur que les faits exposés ici le sont sur un ton sarcastique qui ne nous est pas habituel mais qui, croyons-nous, est commandé par le ridicule des situations

Le premier cas que nous citerons est celui d'un monsieur de Rimouski. Il s'agit d'un bel exemple de discrimination systématique basée sur le sexe de l'individu. Donc, monsieur a obtenu son divorce et une garde partagée de son enfant. Par contre, il perd son emploi et sa situation aboutit au niveau de la "sécurité du revenu". Lisez bien ceci. Il a fallu 1 an et demi et **QUATRE JUGEMENTS DE COUR** au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour reconnaître que monsieur devait faire vivre son enfant la moitié du temps de garde. Durant cette période, pas un sou de revenu! Pour survivre, il a vendu presque tout ce qu'il y avait dans sa résidence, emprunté auprès d'une compagnie de finance, emprunté à la banque et emprunté à son propriétaire qui a

Un anti-Mémoire

bien voulu l'aider. Finalement, le ministère a acquiescé à la demande de monsieur et lui a envoyé une somme rétroactive en disant qu'il s'agissait d'une erreur administrative!

Ça ne s'arrête pas là. Parlons des allocations familiales maintenant. Monsieur avait droit à la moitié de ces montants puisqu'il avait la moitié du temps de garde. **Il lui a fallu trois ans et demi pour faire comprendre au ministère fédéral du Revenu qu'il était le gardien la moitié du temps.** L'ex-conjointe de monsieur ne cessait de faire de fausses allégations sur son incapacité à être père. Mais paradoxalement, cette même ex-conjointe **tenait quand même à lui donner la moitié du temps de garde de son enfant!** Extraordinaire comme logique! Vous ne trouvez pas? Finalement, de nouveau, il a reçu une somme rétroactivement pour la prestation fiscale canadienne et les allocations familiales provinciales. Si monsieur avait été madame, il y a fort à parier que son cas n'apparaîtrait pas dans cette page des horreurs.

Poursuivons maintenant notre visite du musée avec certains cas qui nous ont été présentés par nos membres.

Garez-vous prudemment...

Maintenant Mesdames ne me dites jamais que vous avez travaillé pour l'Équité entre les sexes ! Ni même pour les enfants, encore moins ! La seule personne pour qui vous avez jamais travaillé c'est les femmes et ce à l'encontre des enfants, des hommes et d'autres femmes ! Incapable de venir au secours d'un enfant parce que son père est un homme présent ! Trois ans et demi de bataille que pour pouvoir faire reconnaître que j'assume très bien mes responsabilités ! Et combien onéreux pour notre société ? Au moins moi je suis encore en vie...

Pire :

Si, aujourd'hui tous les parents du Canada reçoivent un avis du fédéral et du provincial, au Québec, qui est respectueux dans ces dires lors du transfert des Alloc. C'est que j'ai fait corriger le texte de cette avis de 1999 et 2000 qui disait que je n'avais plus la garde de mon propre fils et ce malgré les faits!

Si, aujourd'hui les pères peuvent obtenir un HLM sans avoir de jugement final, comme les femmes, elles, ont toujours obtenu, c'est que j'ai fait changer les choses pour nos enfants , pas vous !

Si, aujourd'hui les choses changent pour le mieux c'est que moi aussi, avec d'autres hommes, nous avons mit la main à la pâte, pas vous ! Vous n'agissez que pour les femmes et encore, nous agissons pour des êtres humains et ce sans regard aucun à leur sexe !!! Idem pour le Rapport Rondeau et votre Commission à la promotion féminine uniquement !

Et aujourd'hui quand un père est discriminé dans la zone 01, quand par manque de GBS un ou des enfants souffrent c'est chez-moi que le dossier abouti... Et nous sommes reconnus ! Mieux faut ne pas bafouer d'enfants ici car quand nous l'apprenons, les médias aussi l'apprennent !!! Tant que je respirerai, il en sera ainsi Mesdames...

En passant la gestion de crise au masculin, ma spécialité personnelle, de par l'écoute donné fait de la prévention de suicide au masculin, là non seulement je sais que vous aimez pas, mais en plus aussi nous faisons de par ce fait même de la prévention de violence conjugale, là je vous fais perdre des victimes...donc de l'argent par manque de victimes, vous devez mais vraiment me désiré mort maintenant !!! Voyez je connais bien ce mode de pensée tout haineux qu'est le vôtre...Oublions les autres femmes l'important c'est l'argent que nous pouvons encaisser en leur nom...Mais sans vraiment se soucier d'elles...

Un anti-Mémoire

Pourtant vous êtes de celles qui font tout en leur pouvoir pour que nous ne soyons pas subventionnés, après que nous ayons sauvé des vies des deux sexes, WOE deux poids deux mesures...

Après avoir laissé mon fils dans le borborygme dans lequel vous l'aviez préalablement foutu socialement, sans aucun service pour un enfant en besoin, laissez-moi vous exprimer d'avantage. Voici une douce leçon de modestie quant il s'agit de penser aux enfants humains, non aux femmes seulement comme vous...

Rimouski, le 5/5/2004

**À l'Honorable Ministre de la Famille
M. Claude Béchard
Hôtel du Parlement**

Bureau 3.93

Québec (QC)

G1A 1A4

a/s : gsirois@assnat.qc.ca

Télec. : (418) 893-1587

Re : Programme de soutien aux enfants débutant en janvier 2005.

M. Béchard,

Bonjour,

En leurs noms et suite au dépôt du budget de M. Séguin, nous aimerions vous sensibiliser à la réalité des parents malheureusement moins fortunés et de leurs enfants, ainsi que de ceux qui sont atteints par toutes les pauvretés. (Mais surtout, de grâce, en premier pensons enfants, notre futur collectif à tous...)

En effet tous ceux-ci ont un grand besoin de leur chèque de la Régie des rentes du Québec au début du mois, beaucoup d'entre-eux payent si cher pour leur loyer qu'ils ont besoin de cet argent pour nourrir les enfants et ce jusqu'au chèque du fédéral. Il est donc inconcevable de payer ces parents le 15 de chaque mois, encore moins aux trois mois ! S. V. P. voir les changements des lois et règlements introduits en 1997 où le chèque d'aide social c'est fait amputer pour augmenter le chèque d'allocation familiale. Depuis cette époque, celui-ci est réputé faire partie intégrante, dans plusieurs cas, des besoins essentiels des jeunes dont le paiement du loyer le premier du mois, ainsi que la nourriture et ce jusqu'au 20 de chaque mois. Encore une fois nous pensons : mieux être des enfants en priorité.

De même si certains de ces parents savent très bien administrer leur budget il n'y va de même pour tous... La pension alimentaire, elle, est déposée deux fois par mois, par exemple. Ainsi nous craignons que certains parents dilapident leurs avoirs pour les trois prochains mois à venir en un seul, laissant par ce fait même des enfants plus pauvres qu'avant. C'est là exactement le but opposé à cette nouvelle mesure qui tente justement d'amoindrir la pauvreté qui indispose ces mêmes jeunes, tristement. Force est de le constater...malheureusement nous le déplorons donc en conséquence.

Nous vous suggérons alors de laisser le chèque le premier de chaque mois, M. le Ministre, tout en y rajoutant les crédits d'impôt non remboursables et autres ajustements. Il est très louable de la part de votre acolyte M. Séguin de vouloir économiser en imprimant les chèques quatre fois par années plutôt que douze, nous en sommes très conscients. Mais faire des économies sur le dos des plus démunis de notre société, soit les enfants, et surtout puisque cette mesure risque de les atteindre en les appauvrissant, est d'après nous tout à fait inacceptable. Émettre ces dits chèques de façon rétroactive le serait tout autant nous croyons, puisque ce n'est pas spécifié dans le nouveau texte déposé à la Régie des rentes du Québec.

Un anti-Mémoire

À défaut de voir le GBS (gros bon sens) primé en matière familiale, nous nous verrons assurément dans l'obligation, le 31/12/04, de conseiller à toutes les familles en besoin immédiat, qui y ont droit, d'aller *quémander* une avance de leur allocation familiale provinciale et ce à leur bureau respectif d'aide social, ce qui est déjà prévue dans la loi actuelle. Cette mesure d'urgence serait toute aussi onéreuse pour l'état que minimisante pour les parents. Aspirant bien à trouver une solution humaine à cette problématique à venir...

Nous vos remercions sincèrement pour votre très précieux temps M. le Ministre, en espérant bien faire du Québec une place où il fait mieux vivre pour toutes et tous incluant les familles mais surtout les enfants.

Veillez agréer M. Béchard à recevoir l'expression sincère des nos meilleurs sentiments.

Jean-Marc Bessette, dg

Papa pour toujours, *Les enfants d'abord...*

Ça c'est penser en terme humain et des enfants... Belle leçon n'est-ce pas ! Et vous savez quoi ? C'est une femme qui en a fait la correction... Et voici un autre extrait d'une de mes lettres :

...

Personnellement je crois qu'il est grandement temps que l'état cesse d'essayer de remplacer, à grands coûts économiques, l'absence paternelle au sein de la famille québécoise, qu'il a déjà très largement supporté de par ses nombreux appuis pécuniaires non justifiés tout aussi monocratique qu'infantilisants pour les mères. En premier l'état subventionne trop largement des mouvements d'élimination des pères que pour mieux revenir avec des programmes de soutien aux mères dites affligées par la dite monoparentalité qu'elles se sont efforcées d'obtenir avec l'aide de l'état. Ici, je nuance avant de me faire traiter de... Oui, certaines d'entre elles sont des vraies victimes dans ce sens mais c'est loin d'être toutes !!!

Un bref aperçu...

Sans même parler des garderies...

Clsc et maison des familles dispensent de nombreux programmes qui ont comme clientèle des mères sans père dans leur famille, comme par exemple « De la discipline à l'amour », ou au Clsc de l'Estuaire, à Rimouski, un programme s'adressant aux parents qui ont de la difficulté à se faire écouter de leurs enfants. Deux clientèles majoritairement féminines...

Dès l'école primaire la majorité des enfants qui fréquentent les logues de tous gabarits dans les C.S. sont issus de familles sans pères. Il y a aussi des groupes d'entraide aux devoirs qui rejoignent les mêmes enfants à même leur école et Allô prof, une aide téléphonique elle. Si le comportement social lui est trop déficient il y a, encore le même Clsc qui fait de la promotion positive de la monoparentalité au féminin qui se doit d'intervenir à nouveau ou pire le DPJ ! Parfois je me demande simplement si ces intervenantes des Clsc ne feraient pas que protéger leur job et ce sur le dos des enfants, innocentes victimes...

Encore pour parer ces lacunes dues au manque d'un père dans la vie des enfants un autre organisme, subventionné comme tous les autres, Les grands amis, vient essayer de

Un anti-Mémoire

compenser ces mêmes lacunes toutes très largement supportées de par notre état économique au féminin. Donc l'état, c'est à dire nous, supporte et les actions qui favorisent l'absence paternelle et les conséquences négatives de ces propres actions malsaines pour nos enfants.

Vous avez déjà vu un chien qui court après sa queue ?

Non seulement tous ces organismes sont toujours aussi présents quand les enfants sont rendus au secondaire mais en plus les problématiques, elles, s'aggravent. Particulièrement pour les garçons délaissés majoritairement de par leurs professeurs. Donc un plus haut taux de décrochages scolaires, 80%, (Un acquis pour les féministes d'après Mme Pierrette Bouchard) et après des écoles pour les adultes où l'on trouve une clientèle majoritairement masculine, encore une fois, qui n'ont pas terminé leur secondaire.

Il y a aussi les prisons de 60 à 75% dépendant des études, qui sont pleines de gars issus de famille sans père... Le suicide, un fait plutôt masculin, nous coûte et par les centres anti suicides et par les lignes téléphoniques dites contre, mais très chères, et fait étrange on n'y retrouve majoritairement des intervenantes... Et ces coûts reliés à l'exclusion

sociale des hommes/pères dans les hôpitaux comme dans notre système de santé ne sont pas à négliger non plus. Il y a des morts également !!!

Il est à noter ici que je ne prétends aucunement avoir fait une étude tant soit peu exhaustive. Je n'ai que remarqué quelques points, comme piste de départ, qui pourraient motiver notre gouvernement provincial non seulement à investir d'avantage dans la parentalité responsable mais d'avantage à bien regarder tous ses programmes dispendieux, contradictoires et déshumanisant pour nos garçons tant que pour les hommes qui constituent la moitié délaissée de la planète... Avant que l'état ne subventionne un marteau pour chaque femme qui en fait la demande que pour mieux assommer le fait masculin, voilà tout !

Jean-Marc Bessette

Et cela vous en tenez compte quand vous faites vos plans d'actions ? Non, l'important c'est que « Mme » soit heureuse, les enfants ne sont que des êtres secondaires contrairement aux hommes qui, eux, sont de la troisième catégorie...et encore...

Votre Dieu a donc plusieurs catégories d'humains ?

Ignorer les données ci-haut mentionnées serait une preuve de mauvaise volonté !!! Nous vous avons prouvé et le contexte social et un exemple d'un individu responsable avec un enfant à sa charge, dans ce même contexte. Nous croyons que si ce ne serait qu'une seule et unique personne, elle serait de trop aussi, puisque je parle au masculin. Idem pour l'enfant. Les enfants ne nous appartiennent pas, ils sont sous notre très haute responsabilité, ils doivent, par leurs besoins, de nous dicter notre forme de conduite à leur égard... Ils ne demandent que d'être aimés sans qu'on leur enlève un lien, voilà tout. Faudrait surtout pas confondre liberté sexuelle et irresponsabilité parentale... C'est le propre des ados, qui devant une nouvelle liberté acquise, en abusent...

Un anti-Mémoire

Un appel à la réconciliation...

Par la présente j'aimerais inviter toutes et tous à se prévaloir de sa capacité humaine de l'utilisation possible du GBS, soit le Gros Bon Sens !

Je ne citerai aucune statistique dans cette lettre. Les journaux nous démontrent très régulièrement des meurtres, par exemple, à la une. Chaque fois qu'un être humain est tué, peu m'importe son sexe, et plus particulièrement un enfant, c'est l'ensemble de la société qui y perd. D'ailleurs ceux-ci devraient, je le crois, faire partie du patrimoine mondial.

Je ne citerai aucun nom de groupe en particulier, et des deux sexes, ils se plaignent d'être victimes d'injustices, venant de l'autre... Comment deux personnes qui ont tort peuvent faire qu'une d'entre-elles a (plus) raison ? Comment la souffrance humaine peut-elle devenir monnayable ? Comment, alors que des gens des deux seuls genres existant sur notre planète souffrent, cela peut-il être ridiculisé et amoindri qu'à une simple compétition au mal de vivre ? Que tous ceux qui sont atteints de cette plaie intérieure valétudinaire se lèvent pour être entendu de toutes et tous... ! Car ils/elles le méritent...

Je ne citerai pas de sexe en particulier, car les deux sont humains autant dans leurs torts que dans leurs responsabilités et souffrances. Ne serait-il pas temps de s'asseoir avec de la bonne volonté humaine et essayer ensemble d'y mettre fin ? Pourquoi aider un des deux sexes, doit-il se faire infailliblement au détriment de l'autre ? Ou sont donc passé la complémentarité humaine, spirituelle et sexuelle ? Eux qui

engendre la vie, de par ce fait même, leur octroyant des plus hautes responsabilités humaines et communes ? Créer un rapport de force, inventé ou non, entre les deux parents est un signe de non-respect des même enfants qu'ils ont conçus pourtant à deux, ne croyez-vous pas ?

Je nomme ici les enfants, grands perdants de la géguerre infantile des sexes bien vivante. Puisque leurs droits, primordiaux par rapport à nos responsabilités, sont les premiers à être lésés... Quel parent peut se prétendre victime (de sa propre négligence) envers ses propres responsabilités ? Les êtres humains même petits, ne sont jamais à être considérés comme un objet, même d'échange au nom de leur mieux être personnel ! Refocalisons sur nos priorités humaines S.V.P., notre responsabilité individuelle, avant tout...

Ici je nomme la Commission de l'Égalité, soit disant, mais administré de par un seul de deux genres de la planète, qui devrait plutôt se pencher vers des solutions humaines et universelles à la place de la déresponsabilisation accusatrice et irresponsable envers tous dans notre société. Ici je rêve d'un conseil humain au GBS. Ici je songe plus à la responsabilisation qu'à l'accusation stérile. Ici j'ai cogité aux solutions d'avantage qu'aux reproches... Ici maintenant j'aimerais bien qu'on réfléchisse à l'humanisation des problématiques de genres de façon prolifique plutôt qu'aux poudres, aux médisances stériles et vaines... Place à l'harmonisation...

Ici je nomme les enfants qui devraient être au centre de ce débat qui les atteint tous... Si vous réussissez à les mettre au centre, et bien tout comme notre garde conjointe est très fonctionnelle, pour notre fils en premier mais pour nous également les parents de par ce fait même, dans le respect des différences très complémentaires, vous aurez fait un grand pas pour le genre humain, en commençant par assumer vos responsabilités tant humaines que parentales... Avec les enfants comme centre d'un échange très respectueux à leur égard vous verrez bien le reste, et seulement dans ces conditions, entre les adultes de différents sexes se placer comme par magie alors qu'en fait c'est seulement et uniquement par le GBS que cela pourrait se produire...

Jean-Marc Bessette

Et une autre envoyée qu'au journal local par contre :

DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DES ENFANTS

La garde conjointe

Ou rester fidèle à ses engagements

Toutes les statistiques sont formelles sur la dite " mono " parentalité. De 60 à 75 % des délinquants, des alcooliques, des toxicomanes ou polytoxicomanes, des prisonniers et des disfonctionnels en sont issus. Qui voudrait prendre une chance sur ses propres enfants ?

80% des décrocheurs scolaires en sont également des enfants issus de... 80% pensez-y ! C'est des jeunes cela, et évidemment que se sont très principalement des garçons. En plus des coûts humains effarants reliés à ce triste phénomène de société dont nous faisons toutes et tous parties, il y a l'aspect pécuniaire, en plus des pertes humaines, qui sont non négligeable en plus.

Prenons-nous vraiment soins de la génération montante ? De toutes et tous dans cette même génération ? Piliers de nos futures générations à venir !

Une façon, toutes les études nous le démontrent, de contrecarrer ce fléau, est d'avoir un bon père présent auprès de ses enfants. Même après la fin du couple, ceci demeurent parents pour toujours, c'est un avantage et pour les enfants et pour l'autre parent.

La polarité psychologique des deux sexes étant tout aussi complémentaire pour les enfants, qu'attirante pour les parents, puisque les résultats sont à l'appui pour une présence des deux parents. Et encore ! non seulement ils s'en portent mieux, les enfants, mais les parents de même et ce pour de multiples et enrichissantes raisons.

Beaucoup moins de burn-out. Plus de coûts partagés, donc une plus grande possibilité d'activités enrichissantes pour les enfants, entre autres, moins de pauvreté affectant ces même enfants... Beaucoup moins de soucis, chacun assumant son rôle sexuel propre dans son influence positive de la différence en éducation. Beaucoup plus d'appuis puisque l'autre reste présent, idem pour les travaux scolaires, les deux ont leurs forces par exemple. Beaucoup plus de temps pour soi-même également puisque les enfants sont chez l'autre aussi... Et les enfants bénéficient des talents propres à chacun de leur parent, ce qui est deux fois plus enrichissants à tous les niveaux et degrés que la garde exclusive... Ici tout converge en leur faveur à ces points de vu.

Ça vaut la peine d'y réfléchir... pour les enfants. Surtout en cette fête de Noël !!! Puisque c'est leur fête aussi... C'est, et de beaucoup, le plus beau cadeau qui les suivra le plus, pour toujours...

Bientôt vous trouverez toutes ces statistiques et plus sur mon site web en construction, l'adresse est : www.cybernet3000.com/papapourtoujours/

Un jour ou l'autre vous apprendrez à travailler avec nous, les pères, car vos enfants vous le demandent ! Leur mieux-être l'exige...Ainsi que celui des générations à venir...

Et de l'équité de fait comme vous dites si bien...

PSYCHOLOGIE

Les enfants du désamour

Un anti-Mémoire

LE MONDE | 26.10.04 | 14h58

Pour l'évolution des jeunes dont les parents se séparent, l'essentiel ne serait pas tant la rupture que le climat conflictuel qui souvent l'entoure.

Il fut un temps, pas si lointain, où l'enfant de parents divorcés se prenait volontiers pour un vilain petit canard. Désormais, selon une enquête de l'Insee publiée en 2003, un mineur sur quatre voit ses parents se séparer, et un jeune de moins de 25 ans sur quatre vit avec un seul d'entre eux.

Les canards sont aujourd'hui des millions. Sans que l'on sache, pour autant, quelles sont les conséquences psychologiques de cette situation sur leur développement.

Sur le court terme, tout le monde est d'accord. *"Ne comptez pas sur moi pour prétendre que la séparation des parents est devenue si banale qu'elle n'affecte guère l'enfant"*, annonce le psychiatre Stéphane Clerget. Quels que soient son âge, sa personnalité, sa place dans la famille, l'événement reste pour lui *"fondamental, potentiellement douloureux, voire traumatique"*, une étape décisive dans sa destinée. Mais après ? Les effets négatifs de la séparation marqueront-ils durablement l'adolescent, l'adulte qu'il deviendra ? Et sont-ils préférables ou non, ces effets, à ceux que produit une vie de famille malheureuse, scandée de disputes incessantes ?

Mariage boiteux ou séparation réussie, quel est le pire ? Depuis des décennies, les deux thèses s'affrontent, et il n'est pas toujours facile, dans les arguments des uns et des autres, de distinguer ce qui relève de l'idéologie et ce qui appartient à la science. Illustration récente : en 1998, le sociologue Claude Martin

affirmait, dans *L'Après-divorce* (Presses universitaires de Rennes), qu'on ne pouvait établir de liens de causalité entre divorce et résultats scolaires, dont il attribuait les variations au seul milieu socioculturel d'origine. Jusqu'à ce qu'une autre étude, publiée en mai 2002 par l'Institut national des études démographiques (INED), vienne affirmer... exactement le contraire.

Cette dernière, intitulée "Séparation et divorce : quelles conséquences sur la réussite scolaire des enfants ?", est la première à avoir véritablement quantifié l'écart de réussite entre les élèves dont les parents sont séparés et les autres. Pour la mener à bien, son auteur, le socio-démographe Paul Archambault, a exploité les résultats de trois enquêtes de l'INED et de l'Insee concernant les jeunes.

Il y mesure notamment le taux d'échec au bac, qui peut passer du simple au double selon que les parents sont séparés ou pas. Il note également que les enfants de parents séparés réduisent la durée de leurs études de six mois à un an, quelle que soit leur origine socioculturelle (*Le Monde* du 3 mai 2002).

Constat dérangeant... mais, là encore, difficile à interpréter. L'ambiance familiale était-elle très conflictuelle au moment de la séparation ? Après celle-ci, l'enfant a-t-il continué de voir ses deux parents ? Son niveau de vie a-t-il baissé ? Faute de données suffisantes sur les modalités de la rupture et de ses suites, l'enquête ne le dit pas. En revanche, souligne-t-elle, aucun effet sur le long terme de la rupture parentale n'a pu être mis en lumière.

Devenus adultes, affirme Paul Archambault, ces enfants n'éprouvent pas plus de difficultés à s'insérer professionnellement, et leur vie de couple ne semble pas plus contrariée que celle des enfants ayant connu une famille stable. De quoi contredire les propos alarmistes de la thérapeute américaine Judith Wallerstein, dont l'ouvrage *The Unexpected Legacy of Divorce* (l'héritage inattendu du divorce), publié en 2000 aux États-Unis, a été amplement relayé dans les milieux traditionalistes.

Après avoir renoué avec 131 adultes, rencontrés vingt-cinq ans plus tôt, au moment de la séparation de leurs parents, elle constate que ces enfants s'en sont globalement moins bien sortis que les autres. Emplois moins rémunérés, instruction moindre que celle de leurs parents, vulnérabilité accrue aux drogues et à l'alcool... A lire Judith Wallerstein, il ne fait pas bon, décidément, être enfant de divorcés. Son étude comporte toutefois une lacune de taille : elle ne compare pas les enfants de parents séparés à ceux vivant dans des familles

Un anti-Mémoire

officiellement unies mais ouvertement en conflit. Ce qui, aux yeux de ses détracteurs, diminue fortement sa crédibilité. D'autant que d'autres travaux, une fois de plus, livrent des conclusions différentes.

Ainsi ceux de Georges Ménahem, chercheur CreDES-CNRS à l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes), qui étudie depuis dix ans l'influence, sur la santé des adultes, du climat familial de leur enfance. Avec des résultats apparemment paradoxaux, qui montrent que le fait d'avoir vécu un deuil durant sa jeunesse protège du risque de maladie à l'âge adulte.

S'appuyant notamment sur les enquêtes décennales sur la santé et les soins médicaux, Georges Ménahem a tout d'abord confirmé ce que nombre de "pys" savaient déjà : le souvenir de la maladie grave d'un de ses parents accroît fortement la probabilité de maladie à l'âge adulte. Mais, ajoute-t-il, *"si la maladie grave de ce parent se conclut par sa mort, alors la probabilité de maladie de l'enfant devenu adulte diminue. De la même manière, le souvenir d'une mésentente grave entre ses parents durant sa jeunesse accroît le risque de maladie à l'âge adulte, mais avoir connu ensuite la séparation du couple parental le réduit"*.

Qu'il s'agisse du décès réel d'un de ses parents ou de la mort symbolique du couple parental, *"le fait d'avoir vécu un deuil avant 18 ans"*, affirme ce chercheur, *"protège l'adulte contre les traumatismes d'une enfance à problèmes"*. Pourquoi ? Parce que la grave maladie d'un proche, le manque affectif ou la mésentente constante de ses parents agirait sur l'enfant comme un poison. Tandis que la mort ou la séparation, elles, seraient de l'ordre de la perte.

Le premier choc passé, ces événements douloureux permettraient donc à l'enfant d'élaborer le travail du deuil, et ainsi, à l'âge adulte, de mieux réagir aux renoncements et difficultés de la vie. Un point de vue qui rejoint l'opinion d'un nombre croissant de thérapeutes, pour qui l'élément essentiel dans l'évolution affective

d'un enfant n'est pas tant la séparation elle-même que l'existence du conflit parental qui l'entoure, sa durée dans le temps et, surtout, la manière dont lui-même y est impliqué.

"Lorsqu'un couple se sépare, ses deux partenaires ressentent inévitablement une grande violence l'un contre l'autre. Ils se sont souvent beaucoup aimés, et ils ne peuvent pas se pardonner d'avoir franchi de telles limites dans le désamour", souligne Gérard Decherf, cofondateur de la Société française de thérapie familiale psychanalytique (SFTFP). Et cette violence, malheureusement, est parfois pire encore lorsque le couple a des enfants.

"La peur de les perdre eux aussi devient alors tellement forte qu'on peut en arriver à des comportements de "possession" très violents, à dire du mal de l'autre, à tout faire pour empêcher les enfants de le voir", poursuit-il. Autant d'attitudes malheureuses qui peuvent se comprendre et s'accepter sur un temps court, mais qui, prolongées des années durant, deviennent extrêmement nocives pour ceux qui en sont les otages. Comment un enfant peut-il aller bien s'il est pris dans un conflit de loyauté incessant entre sa mère et son père ? S'il se retrouve brutalement privé de ce dernier ? *"Les parents n'ont pas à se culpabiliser de leur souffrance, mais ils doivent tout mettre en œuvre pour qu'elle ne repose pas sur leurs enfants. Y compris, s'il le faut, en se tournant vers leur propre enfance pour mieux comprendre ce qui se rejoue dans leur séparation d'adultes"*, estime le thérapeute. L'objectif ? *"Parvenir à dépasser la perte du conjugal pour garder le bénéfice du parental"*.

Pour que les petits canards, vilains ou non, puissent grandir en paix.

Catherine Vincent

Pour en savoir plus

Séparons-nous... mais protégeons nos enfants, de Stéphane Clerget. Ed. Albin Michel, 264 p., 13,90 € .
Mes parents se séparent, de Maurice Berger et Isabelle Gravillon. Ed. Albin Michel 2003, 154 p., 13,90 € .
L'Enfant face à la séparation des parents, de Gérard Neyrand. Ed. La Découverte 1994, nouvelle édition 2004, 250 p., 18 € .
Les Enfants du divorce, psychologie de la séparation parentale, de Gérard Poussin et Elisabeth Martin-Lebrun. Ed. Dunod 1997, 230 p., 22 € .

Un anti-Mémoire

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 27.10.04

J'ignore où se trouve cette dite équité envers les enfants ?

Je viens d'apprendre que le ministère de la Justice vient de corriger ses chiffres, des 910 000 femmes battues annuellement, ils en resteraient que 14 000, après vérification ! En tout cas, celle qui avait le travail de compter pour leurs statistiques, si elle ne s'est pas fait engagée parce qu'elle est une femme, c'est pas parce qu'elle sait compter non plus !

De grâce, au moins quand vous vous séparez, faites-le de façon responsable...

Nouvelles de dernière minute :

BC court joins parallel parenting trend in high-conflict dispute

CLE staff

Posted: Tuesday, December 07, 2004

In *J.R. v. S.H.C.*, 2004 BCPC 0421, Tweedale J. crafted an lengthy "parallel parenting" order, with divided spheres of parental decision-making, in a high-

conflict custody dispute between two separated New Westminster police officers.

In contrast to what he called "conventional wisdom", Tweedale J. ordered joint custody and joint guardianship, basing the detailed order on "the experience of other judges" and on his response to the evidence, which included a custody and access report prepared by a psychologist under s. 15 of the *Family Relations Act*.

In endnotes, Tweedale J. cited and commented on recent literature on the "parallel parenting" trend.

The order includes detailed instructions for each parent's areas of exclusive rights and responsibilities regarding their two children, an eight-year-old girl and a six-year-old boy – such as the mother's sole discretion to make decisions regarding the children's education and religious upbringing, and the father's sole discretion to make decisions regarding their physical health, except in emergencies.

As well, a detailed parenting schedule including the school year and all holidays in 2005 is set out.

The court ordered the parents to communicate by email and said email may be admitted as evidence in a court proceeding.

Tweedale J. declined to recount most of the evidence, saying, "Although much of what was said in the courtroom was hurtful to each parent, I hope that the injury inflicted will be minimized by the evidence not being repeated and by the children not learning about it."

Un anti-Mémoire

Noting "that this is not the usual application for cancellation or reduction of arrears under s. 96(2) of the *Family Relations Act* and the principles summarized by the Honourable Justice Donna Martinson in *Earle v. Earle*, [1999] BCJ 383", the court cancelled child support arrears in an amount over \$6,000, finding that the parents had been sharing custody during the relevant time.

Tweedale J. preceded his reasons by quoting the authors of *Caught in the Middle: Protecting Children of High-Conflict Divorce*, G.B. Garrity and M.A. Baris (also quoted by Kirkpatrick J. in *A.J.L. v. L.B.L.*, [2001] BCPC 2669), saying, "The most important of all the reasons why ongoing parental conflict hurts children so much is that it denies them permission to love both their parents."

In endnotes, Tweedale J. said authors of a review of recent judgments had noted the Ontario Court of Appeal's "scepticism" about the "workability" of parallel parenting in the case of *Hildinger v. Carrol*, [2004] OJ 291, but said the evidence against a parallel parenting order in that case was "overwhelming."

He added, "A significant omission is the authors' failure to mention Ontario Court of Appeal approval of a parallel parenting order, less than 3 months before in *Cox v. Downs*, [2003] OJ 4371."

The court then summarized six British Columbia cases and one Yukon case that discuss parallel parenting or "shared parenting" orders in high-conflict cases.

Under the heading, "An Appreciation", the court expressed gratitude to the parties' counsel for "unfailing courtesy" to the bench and each other

De plus en plus...

Il y a assez de preuves dans ce modeste mémoire pour en conclure que :

- 1- Les hommes aussi souffrent
- 2- Les hommes aussi ont besoin de services sociaux
- 3- Les enfants qui sont chez papa n'ont pas droit au même aide de l'état que quand ils sont chez maman
- 4- Les enfants ont besoin de leurs deux parents...
- 5- Demain sera plus difficile pour les enfants du Québec... À moins de changements majeurs...

Veuillez accepter Mesdames de la Commission à recevoir l'expression sincère de nos meilleurs sentiments.

Un anti-Mémoire

Cet anti-mémoire vous est présenté en support aux mémoires de :

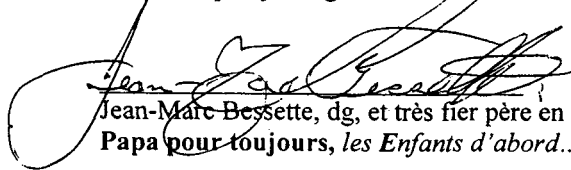
La Table de Concertation sur la Condition Paternelle

Égalitarisme

Anti sexisme

L'ANCQ et autres qui font de la promotion humaniste pour tous sans exclusion aucune...

En foi de quoi j'ai signé à Rimouski ce mercredi 15 décembre 2004-12-15



Jean-Marc Bessette, dg, et très fier père en garde conjointe
Papa pour toujours, les Enfants d'abord...

Lamontagne, Denise

De: Jean-Marc Bessette

Envoyé: 23 janvier 2005 09:17

À: Lamontagne, Denise

Cc:

Objet: Rajout ou annexe de mon mémoire, merci.

**CAS - 12 MA
C.G. - EGALITE
FEMMES ET HOMMES**

Voici un extrait d'un vieux mémoire que nous croyons pertinent de discuter lors de l'audience de la Commission

- Malgré tout le battage publicitaire, une réalité reste indéniable : le DPJ intervient plus souvent auprès des femmes violentes, qui ainsi perdent leurs enfants, qu'au prêt des hommes, et ceci d'après le DPJ, section de Mtl, tel qu'il a lui-même déclaré à l'émission de JL Mongrain... Contactez vous-même que mythes et réalité font deux et très à part... Car ce qui suit est un bon exemple de ce qui circule en Français sec. 4 de nos écoles, constater par vous-même les suggestions données par une professeurE... Quelle belle propagande égalitaire !
- Qu'une petite explication aux préjugés dont les hommes sont victimes et les enfants payent le prix? Est-ce vraiment ce que nous voulons enseigner à nos jeunes ? Bien voici ce qu'en disent certainEs profeseurEs du secondaire ici même au Québec, examinons ensemble les suggestions qu'elles donnent à nos élèves :

Essayer de voir ce texte comme un chapitre dans la vie de votre personnage central

QUELQUES SUGGESTIONS :

1. Un jeune fiancé est témoin d'un enlèvement : il ne fait rien pour sauver la victime. En rentrant chez lui on l'informe que la victime est sa fiancée.
2. Une jeune fille annonce à son amoureux qu'elle est enceinte... d'un autre que lui. Il restera quand même à ses côtés.
3. Un père ayant une dépendance à l'alcool ; il tire la mère du narrateur, tire son frère et lui... se réveille en sueurs pensant avoir rêver cette histoire horrible... sauf que son père est là et ... il le tire
4. Une jeune fille dans un orphelinat ne veut pas se faire adopter ; un couple viendra et l'adoptera ; rendu chez ce couple, elle constatera qu'ils sont en réalité ses vrais parents.
5. Une jeune femme s'apprête à fermer son magasin quand arrive un cambrioleur... C'était un tour qu'on voulait lui jouer, car c'était son anniversaire : tous ses amis étaient là.
6. Un homme est au chevet d'une femme qui vient tout juste de mourir ; il nous en parle comme s'il s'agissait de sa femme alors qu'il s'agit plutôt de sa mère.
7. C'est comme si un enfant décrivait sa visite à la maison de son père. En réalité il s'agit d'un chat et on ne le sait qu'à la fin.
8. Un jeune pilote vit sa première mission. En réalité il est dans un... simulateur.
9. Une jeune fille se fait violer. On prend le coupable et il écope de deux ans de prison. Le texte finit ainsi : << deux ans plus tard, par un bel après-midi ensoleillé... >>.
10. Une femme est victime d'un hold-up par un bandit masqué. Évolution psychologique intéressante... à la fin, on se rendra compte que le bandit était nul autre que... son mari!!!